

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 janvier, le conseil municipal de la commune de Chanas dûment convoqué en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Charles MALATRAIT Maire

**Date de convocation :** 11 janvier 2021

**Présents :** Mesdames Claire MITTENAERE – Raymonde COULAUD – Marie Claude LEVET – Véronique HARSCOET – Julie SIBERT- Lydia BOUYOUSFI – Sandrine PUSSET – Jacqueline FUMAS – Cyriane TURPIN

Messieurs : Jean Charles MALATRAIT – Bernard VIAL - Alexandre SEVELINGE – Pascal FABRE - Patrick BALTAYAN - Daniel CHANEL – Joël FRAISSE - Emmanuel VARALDI – Xavier PARISOT - Stéphane LESIGNIOLI

**Pouvoirs :** de Julien BOURSON à Raymonde COULAUD

De Maria MARTINEZ à Jean Charles MALATRAIT

De Dominique BERNARD à Marie Claude

**Absent :** Philippe GONGORA

**Nombre de conseillers :** 19 – votants :22

**Secrétaire de séance :** Marie Claude LEVET

**Compte rendu du conseil municipal du 04 décembre 2020 :** ok

**1° Attribution des subventions :** ok sauf pour les amis de la gendarmerie pour lesquels il a été attribué 300euros au lieu de 150.

**2° Le stade de foot n'est pas homologué** car l'éclairage actuel ne permet pas des matches de nuit.

Nous demandons une subvention à la fédération. S'il n'y a pas de subvention il n'y aura pas de travaux (le coût s'élevant à 33180 euros).

**3° Travaux sur le réseau d'éclairage public**

Remplacement de l'éclairage actuel par des LED

1ere tranche : rue Gaston Beyle, rue du Dauphiné, montée de Planissieux

Cout des travaux : 38372€

Financement TE38 : 9593€

Participation communale : 28779€

**4° Dénomination des voies actuelles en cours**

5° L'acheteur de la maison du 21 rue du 29 aout à 121000E se désiste. Une proposition a été faite à 125000 e

6°. Le département nous propose de signer une convention qui nous permettra de demander des subventions pour tout projet de lecture publique. La lecture publique est encadrée par les médiathèques.

7° Une offre intéressante a été proposée pour la vente de l'ancienne gendarmerie. Un complément d'informations est demandé pour une présentation au prochain conseil municipal.

8° Un recours gracieux en annulation du projet du lotissement des Guyots a été demandé à monsieur le maire qui a refusé car le permis de construire est conforme au règlement d'urbanisme.

Pour le projet de Planissieux la société NEXITY aurait la préférence mais nous attendons plus de détails pour la présentation au prochain conseil municipal.

9° Pour le projet de regroupement des écoles maternelles les commissions bâtiments et écoles vont se réunir.

10° Vidéoprotection : Suite à une réunion avec la gendarmerie le bureau d'études TECHNOMAN va réaliser le projet d'extension du système de vidéoprotection et le chiffrer courant février.

11° Dans un premier temps on prévoit la réfection du toit de la boucherie. Pour plus de travaux d'amélioration il faut intégrer ce bâtiment dans les futurs aménagements de la place de France.

12° Pour nos aînés qui n'ont pas eu le traditionnel colis de Noël (à cause de la pandémie) le C C A S organisera un colis « de Pâques ».

Le préfet demande au C C A S de véhiculer les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens sur les sites de vaccination contre la covid. On souhaiterait que ces personnes se fassent connaître en mairie et on pourrait faire intervenir les TPR tad access (transport à la demande).

13° Il est très compliqué de faire partir les gens du voyage. Monsieur le maire a même eu un entretien avec le procureur de la république et le préfet.

On ne peut pas interdire l'accès au city parc aux personnes étrangères à Chanas car il y a eu une subvention de la région et du département pour sa réalisation.

14° Les projets L E N (label école numérique) ont été retenus

Une convention sera signée par monsieur le Maire avec une délibération du conseil municipal l'y autorisant.

La classe verte pour les grands de la maternelle est reconduite du 17 au 19 mai 2021.

JOURNEE ENVIRONNEMENT LE 20 MARS 2021

Fin du conseil : 20 h

Monsieur le Maire JEAN CHARLES MALATRAIT